



CHARTRE SANITAIRE COVID-19 destinée aux parents et enfants accueillis à l'espace de rencontre

Etabli le 2 novembre 2020

Le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 autorise le maintien des espaces de rencontre parents-enfants sous réserve de respecter les contraintes sanitaires ci-dessous.

Pour un droit de visite en toute sécurité, il est impératif de vous engager à respecter l'intégralité des consignes données par l'Etat et cette chartre qui reprend les adaptations nécessaires en raison de la pandémie actuelle :

Pour se protéger et protéger les autres...

1. Il est obligatoire de se munir de cette chartre signée avant toute reprise des droits de visite. Si la chartre n'est pas signée, la rencontre sera annulée.

2. Si un parent ou l'enfant présente un symptôme évocateur du COVID-19 depuis les 7 derniers jours précédents la visite, il est de sa responsabilité d'en avertir la structure pour annuler le droit de visite et se rendre chez le médecin traitant ou dans un centre de dépistage le cas échéant.

3. Le rythme des visites sera dans la mesure du possible maintenu. Chaque famille sera accueillie pour 1h00 de visite sur le créneau horaire prévu, sans modification possible.

4. Le port de masque est obligatoire pour les parents et les enfants (selon les indications fixées par le Guide ministériel Covid-19 –Services de soutien à la parentalité– pour les enfants de plus de 11 ans), ceux-ci seront apportés par les familles. En cas d'oubli, l'espace de rencontre vous en fournira un.

5. L'accueil se fait à l'extérieur des locaux, de façon individualisée. Il vous est demandé d'être ponctuel afin de limiter les temps d'attente et de ne pas gêner l'accueil des autres familles. En cas de retard, l'espace de rencontre pourra annuler votre droit de visite prévu si ce retard compromet le déroulement des autres droits de visite dans des conditions de sécurité sanitaire.

6. La salle ainsi que le matériel mis à votre disposition auront été nettoyés avant votre arrivée et après votre départ pour permettre l'accueil de tous dans les meilleures conditions sanitaires.



7. Dès votre entrée dans les locaux, il est obligatoire pour chaque parent et enfant, de se laver les mains avec de la solution hydro alcoolique fournie par l'espace de rencontre.

8. Les professionnels seront équipés de masques afin de vous protéger (enfants, parents) et de se protéger eux-mêmes.

9. De la solution hydro alcoolique sera mise à votre disposition à l'arrivée, pendant la visite et avant de repartir. Il vous est demandé de vous laver régulièrement les mains, avant et après chaque passage aux toilettes ou à un changement d'activité.

10. Un espace spécifique vous est réservé dans l'espace de rencontre, il vous est demandé de le respecter et de ne pas vous déplacer pendant le temps de la visite.

11. Les parents amènent les jouets et jeux et repartent avec ; ils veilleront à les nettoyer juste avant leur utilisation à l'espace de rencontre avec des lingettes désinfectantes virucide mises à disposition. Quelques jeux facilement lavables sont à disposition par l'espace de rencontre, les parents professionnels veillent à leur nettoyage après leur utilisation.

12. Le parent visiteur prévoira des bouteilles d'eau et un encas si besoin pour lui et son enfant. L'utilisation des équipements de la cuisine est temporairement interdite.

13. Les parents s'engagent à respecter les gestes barrières et sont garants des gestes barrières de leurs enfants. Chaque parent s'engage à respecter la modification des modalités de rencontres au regard des mesures sanitaires apportées par le Ministère.
Chaque parent s'engage à respecter dans son intégralité la charte, les gestes barrières et de distanciation sociale. En cas de non-respect de ces consignes son droit de visite sera suspendu.



Je soussigné/eatteste avoir lu la **CHARTRE SANITAIRE COVID-19 destinée aux parents et enfants accueillis à l'espace de rencontre COLIN MAILLARD** et reconnaît être d'accord pour la reprise du droit de visite compte tenu de la période sanitaire particulière. Je m'engage également à respecter les gestes barrières dans l'intérêt de mon enfant mais aussi des autres personnes présentes dans l'espace de rencontre COLIN MAILLARD.

A,

Le.....

Signature